



NOTRE MISSION, VOTRE EAU.

28, bd du Midi - Louise Moreau
06150 Cannes La Bocca

Téléphone : 04 93 90 54 54
Télécopie : 04 93 90 54 64

www.sicasil.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour l'eau potable et la lutte anti incendie

INAUGURATION DU

RESERVOIR PAYSAGER D'EAU POTABLE

DU BELVEDERE DE LA CROIX DES GARDES

A CANNES

Le Sicasil, syndicat de l'eau potable du grand bassin cannois, a inauguré aujourd'hui, jeudi 12 juillet à 11h30, son nouvel ouvrage de stockage d'eau potable, sur la commune de Cannes, dans l'espace naturel protégé de la Croix des Gardes.

Le ruban tricolore a été coupé par David Lisnard, président du Sicasil, Bernard Brochand, député, maire de Cannes et Claude Serra, sous-préfet de l'arrondissement de Grasse, en présence de plus de 120 personnes, dont de nombreux élus de toute l'agglomération, des représentants des associations d'habitants et environnementales, des administrations et des institutions du bassin de vie cannois.

A travers la réalisation de cet ouvrage, étonnant par sa conception paysagère particulièrement intégrée et réussie sur le plan esthétique, le Sicasil confirme son action, volontariste et innovante, permettant de garantir une desserte en eau potable fiable et optimisée, mais aussi de sécuriser le massif forestier contre les incendies.

En effet, cette nouvelle réalisation témoigne de l'implication du syndicat depuis cinq ans, au-delà de sa stricte compétence eau potable, auprès des communes en matière de lutte contre les incendies (actions déjà engagées au profit de Théoule-sur-mer, Pégomas, Auribeau et Mougins). L'actualité récente permet hélas de mesurer la pertinence de cette politique, qui vise à aider les communes à se doter de dispositifs efficaces de défense contre les incendies.

Enfin, le style architectural de cet ouvrage, avec une cuve totalement enterrée et un traitement de surface en pierres et végétalisé, signe l'engagement concret et innovant du Sicasil en faveur de la préservation des sites et du respect de l'environnement. Ce nouveau réservoir est en effet parfaitement intégré dans le massif du parc naturel du massif de la Croix des Gardes, grâce à des aménagements architecturaux particulièrement esthétiques, paysagers, en harmonie avec leur environnement.

Contacts presse :
Michel TANI
Directeur général des services
04 93 90 54 54
michel.tani@sicasil.com

Cette opération est emblématique de la concrétisation méthodique des objectifs définis par le président du Sicasil et son équipe : tous les délégués des huit communes membres et les salariés du syndicat.

1. Un ouvrage conçu pour améliorer et fiabiliser la desserte en eau, et assurer la défense incendie du massif forestier

- Objectifs

Cette réserve supplémentaire d'eau potable s'inscrit dans le cadre de la réalisation du Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) de la Croix des Gardes par la Ville de Cannes.

Le nouveau réservoir est ainsi destiné à alimenter dans de bonnes conditions quantitatives et qualitatives cette zone particulièrement sensible de la commune de Cannes.

Il permet tout particulièrement de répondre à l'ensemble des problématiques suivantes :

- l'augmentation du nombre d'habitants dans le secteur Périer avec près de 250 logements dans de nouveaux immeubles, jusqu'à la cote 130 m NGF, érigés dans le cadre des dispositions de l'ancien POS, de 2000 (devenu caduque avec l'élaboration et l'adoption par l'actuelle municipalité du PLU, beaucoup plus protecteur de l'environnement, notamment dans la Croix des Gardes) ;
- les problèmes de manque de pression sur le versant sud du massif autour de l'avenue Jean de Noailles et du boulevard Leader ;
- l'augmentation future des besoins de défense des forêts contre les incendies (DFCI) sur le massif de la Croix des Gardes dans le cadre du PPR Incendie.

L'alimentation du réservoir de la Croix des Gardes est assurée par pompage depuis le réservoir du Périer ou bien par gravité depuis l'usine de Nartassier.

En outre, le réservoir permet de désaffecter les surpresseurs de Puits Fontan et de Bocca et de fait de réduire les coûts d'exploitation des infrastructures.

- Caractéristiques techniques de l'ouvrage et des travaux connexes

Le réservoir d'eau potable a une contenance de 1000 m³ dont 360 m³ de réserve incendie.

Il est constitué d'une cuve cylindrique en béton armé d'une hauteur de 4 mètres et de 22 mètres de diamètre. Sa construction a nécessité un volume de terrassement de l'ordre de 4 500 m³.

Parallèlement à sa construction, les travaux de raccordement au réseau de distribution ont été réalisés au niveau des versants sud et nord du massif de la Croix des Gardes. Ils ont consisté en la pose, sur un linéaire de 1300 mètres, de conduites de diamètre 150, 200 et 300 mm.

Enfin, une station de pompage a été aménagée dans la chambre des vannes du réservoir du Périer pour alimenter le nouveau réservoir. Deux groupes électropompes ont été installés et assurent une capacité de pompage de 70 m³/h.

2. Un ouvrage et des aménagements de grande qualité architecturale et paysagère

Avec une volonté forte de protection et de valorisation du site, le Sicasil a porté une attention toute particulière au projet architectural et paysager, dans la continuité de tous les équipements réalisés par le syndicat depuis 2001.

Ainsi, ce réservoir « nouvelle génération » est enterré, entièrement recouvert de terre et de végétation. Les zones remblayées sont modelées en « terrasses » légèrement pentues, délimitées de fascines et de murets habillés de pierres de gneiss similaires à celles du site.

Les abords du réservoir sont complantés avec des végétaux méditerranéens, donc adaptés aux lieux et au climat.

L'aménagement donne une nouvelle qualité paysagère au parc forestier de la Croix des Gardes. En effet, la terrasse du réservoir constitue un très beau belvédère, accessible à tous les promeneurs, qui empruntent les chemins piétonniers du massif forestier réhabilités par la ville.

3. Une vraie concertation dans le cadre d'un programme d'aménagement

Le projet de construction du réservoir a été soumis à une large concertation pour informer et consulter les habitants, les collectivités et partenaires gestionnaires du site, et bien sûr les associations de défense de l'environnement. Cela a permis de recueillir tous les avis et de garantir la cohérence de l'édifice avec la protection et la valorisation du site.

Ainsi, le syndicat a travaillé en étroite collaboration avec la Ville de Cannes (Direction de l'Ecologie et du Développement Durable), le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, le comité de gestion du parc de la Croix des Gardes qui regroupe notamment les associations du secteur (Associations Croix des Gardes Leader, Rose St-Jean, Parc Forestier de la Croix des Gardes, Iles de Lérins et Pays d'Azur), le SDIS, l'ONF.

4. Un ouvrage au financement parfaitement maîtrisé

L'ensemble du projet, dont le coût s'élève à 1 794 000 euros TTC, est assuré par le SICASIL, avec le soutien financier de la Ville de Cannes (23.66%) et du Conseil Général des Alpes-Maritimes (15%).

Grâce à une rigueur assidue dans le contrôle des coûts, un respect scrupuleux des engagements contractuels et une surveillance permanente du chantier, le coût final de cet ouvrage a respecté strictement les estimations initiales.

Tout en anticipant l'évolution des besoins en eau potable dans l'ouest des Alpes-Maritimes, le financement de cet investissement par le SICASIL se fait en « bon père de famille », puisqu'il est réalisé à un prix de l'eau constant et strictement maîtrisé.

De même, le calendrier de réalisation a été aussi rigoureusement respecté.

Avec cette opération, le Sicasil confirme son engagement en faveur de la protection de l'environnement et poursuit son action de service public pour distribuer une eau potable en quantité suffisante, en toutes circonstances.

Ce réservoir emblématique est révélateur une fois de plus de la nouvelle façon d'aborder la gestion du service public de l'eau potable mise en œuvre depuis six ans au SICASIL.

Avec le SICASIL,
Investir pour l'eau,
C'est vital

Organisation de l'opération :

Maître d'ouvrage : SICASIL

Architecte : Odile REBOUL

Maître d'œuvre : SAFEGE

Entreprise : CARI CEOLIN

Partenaires financiers :

Ville de Cannes

Conseil Général des Alpes-Maritimes

Durée des travaux : de septembre 2006 à mai 2007

LA REALITE DEPASSE PARFOIS LE PROJET !



